



# Programme intégration au travail

## Direction des programmes Déficiences (DPD)

Les services spécialisés d'adaptation et de réadaptation en contexte d'intégration au travail à la Direction des programmes Déficiences du CISSS de la Montérégie-Ouest s'adressent à une clientèle présentant une déficience intellectuelle (DI) ou un trouble du spectre de l'autisme (TSA) vivant sur le territoire de la Montérégie.

### Objectifs du programme

#### Objectif général

Le programme vise l'intégration de la personne dans un milieu de travail, rémunéré ou bénévole, en accord avec ses besoins, ses intérêts, ses forces et ses capacités; par la réduction de la situation de handicap en lien avec l'emploi et la consolidation de son autonomie afin de répondre aux exigences du milieu.

#### Objectifs spécifiques

Les interventions au cours de l'épisode de service visent à ce que la personne :

- Découvre ses intérêts, ses forces et ses capacités au point de vue socioprofessionnel;
- Identifie les facteurs personnels et environnementaux qui influencent son autonomie et sa participation sociale en contexte d'intégration au travail;
- Acquiert une meilleure compréhension et acceptation des réalités du monde du travail (exigences, impacts, etc.);
- Trouve un milieu de travail correspondant à ses caractéristiques, ses forces et ses intérêts;
- Développe (incluant le milieu) des stratégies, compétences, attitudes, habitudes et habiletés sociales permettant de réduire sa situation de handicap en contexte d'intégration au travail;
- Optimise la réalisation de son habitude de vie liée au travail, perturbée par les déficits, découlant d'une situation de handicap;
- Consolide son autonomie en favorisant une adaptation entre les exigences des milieux et ses forces;
- Évolue dans un environnement de travail ouvert, adapté et sensibilisé à ses besoins particuliers.

### Critères d'inclusion

L'utilisateur :

- Manifeste une motivation personnelle et un intérêt, à occuper un travail, rémunéré ou bénévole;
- Est âgé de 16 ans et plus;
- Compte tenu de la complexité des besoins associés au TSA ou à la DI, nécessite une expertise spécialisée et une intensité d'aide afin de rechercher, intégrer et maintenir un travail avec succès;
- Dispose d'un moyen de communication fonctionnel avec l'entourage;
- Démonstre certaines aptitudes pour assumer les responsabilités liées à un travail;
- Réponds de façon autonome à ses besoins essentiels pendant ses heures de travail;
- A la capacité à faire une tâche/activité, sans supervision (après apprentissage), cela implique d'avoir la capacité de suivre des consignes simples;
- Se mobilise (se présente à ses rendez-vous, est préparé, collabore avec les intervenants, utilise ses outils, s'il y a lieu);



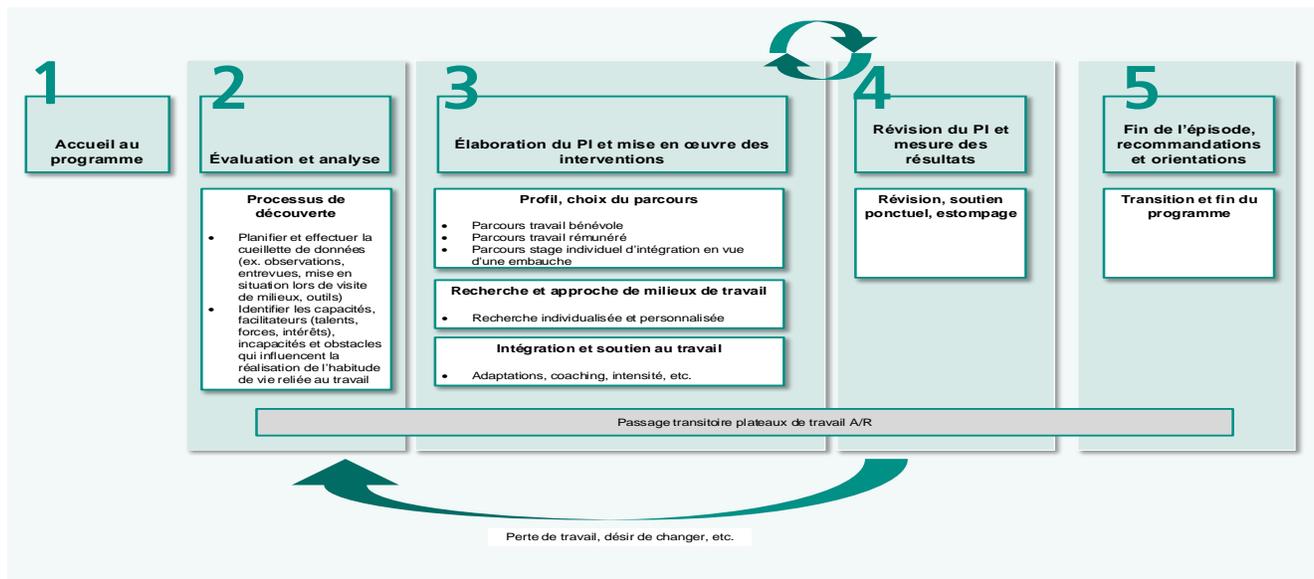
- A accès à un moyen de transport pour se rendre au travail ou est apte à développer des stratégies liées au moyen de transport;
- Démontre la disponibilité nécessaire pour faire des apprentissages et s'engager dans les activités requises à l'intégration au travail;
- Dispose de temps à consacrer à la recherche et à l'intégration d'un emploi;
- Peut manifester des troubles du comportement, mais possède et est capable d'appliquer les outils d'autorégulation du comportement dans un contexte lié au travail.

## Critères d'exclusion

L'utilisateur :

- Désire des activités occupationnelles et non pas occuper un travail avec les responsabilités qui en incombent;
- Ne manifeste pas de motivation ou d'intérêt à travailler;
- Nécessite un accompagnement aux activités de la vie quotidienne (AVQ) ou un accompagnement à certains types de soins pendant les heures de travail (ex. : soutien à l'élimination, médicaments comme l'insuline, etc.);
- Présente des troubles du comportement (agression verbale, physique, psychologique ou sexuelle) non stabilisés, en fonction d'une fréquence, intensité et durée pouvant compromettre une intégration dans un travail;
- Présente, au moment de la demande, une situation de handicap incompatible avec une intégration au travail et qui ne peut être palliée à l'aide de différentes stratégies d'intervention.

## Étapes du programme



## Accès au programme

Si vous recevez déjà des services du CISSS de la Montérégie-Ouest, nous vous invitons à en discuter avec votre intervenant.

Si vous ne recevez pas de service actuellement, nous vous invitons à communiquer avec le CLSC de votre région.

